

Questions orales

L'ACCORD DU LAC MEECH—ON DEMANDE UNE MODIFICATION

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de mal à comprendre comment la question de l'autonomie administrative des autochtones aurait pu entraver d'une façon quelconque la conclusion d'un accord constitutionnel.

Le premier ministre va-t-il demander à ses homologues provinciaux de réexaminer et de modifier l'accord de façon à réinscrire la question des droits des autochtones et de leur autonomie en tête de l'ordre du jour de toutes les conférences constitutionnelles futures jusqu'à ce que cette question soit réglée et que les droits constitutionnels de nos autochtones soient reconnus?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, quiconque se soucie du bien-être des autochtones comprendra qu'une des principales raisons pour lesquelles le Canada a échoué à cet égard aux conférences fédérales provinciales est le fait que le Québec n'y participait pas. Selon moi, si le Québec avait été de la partie, les résultats auraient été nettement différents en 1985 et 1987.

Une fois ratifié, avec la participation du Québec, l'un des grands avantages de l'Accord du lac Meech c'est qu'il placera les partenaires de la Confédération dans une position beaucoup plus favorable pour veiller à ce que les autochtones obtiennent enfin justice comme ils y ont droit. Il s'agit là également d'une des principales raisons pour lesquelles j'espère que tous les députés appuieront l'Accord du lac Meech.

[Français]

LES AUTOCHTONES—LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE ET POLITIQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, on ne peut pas comprendre comment, en essayant de déclarer et de restaurer sur l'agenda les droits de nos peuples autochtones, cela peut mettre en danger l'Accord constitutionnel. Les peuples autochtones ne peuvent pas attendre indéfiniment.

Puisque le premier ministre va rencontrer ses homologues provinciaux au cours des prochaines semaines, ne pourrait-il pas demander à ces premiers ministres d'utiliser cette occasion de promouvoir l'autonomie gouvernementale, l'autonomie politique de nos autochtones, et assurer à nos peuples autochtones le territoire et les ressources voulus pour donner un sens concret à ce mouvement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, les droits des peuples autochtones, en ce qui me concerne, demeurent toujours au programme. Ils n'en ont jamais été exclus, nonobstant le fait qu'à l'occasion de la dernière conférence fédérale-provinciale nous n'ayons pas réussi à «rencontrer» les obligations de base en ce qui concerne ces peuples. Une des raisons importantes, c'était l'exclusion antérieure du Québec en 1981. Le Québec avait un dossier très impressionnant dans le domaine de la protection des droits des peuples autochtones et il fut exclus du processus constitutionnel. Donc, un des corollaires importants de l'Accord du lac Meech serait de réintégrer le Québec dans le giron constitutionnel, et lui étant présent à la table constitutionnelle dorénavant, il aura un impact très positif sur l'avenir des peuples

autochtones au Canada et des droits fondamentaux de ces peuples.

Donc, je pense que même si j'ai mentionné publiquement que, en ce qui me concernait ainsi que mon gouvernement, la question des peuples autochtones demeure toujours au programme, je pense que nous avons de meilleures chances de réussir à atteindre notre objectif fondamental avec le Québec autour de la table constitutionnelle.

• (1420)

[Traduction]

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE—LE CALENDRIER ET LE MÉCANISME

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au premier ministre. Comme il le sait pertinemment, les dirigeants autochtones du pays ont réclamé une nouvelle procédure constitutionnelle tendant à se pencher sur leurs droits en tant qu'autochtones, notamment ceux qui leur sont conférés par des traités. A Fort Simpson, le Pape a soucrit de tout coeur à cette demande. Je voudrais également remercier Sa Sainteté d'avoir tenu la promesse qu'il avait faite de revenir à Fort Simpson et d'avoir réclamé pour nos autochtones une certaine dignité et un traitement équitable.

Des voix: Bravo!

M. Penner: Le premier ministre est-il maintenant disposé à prendre immédiatement des mesures, afin d'élaborer, de concert avec les dirigeants autochtones, un calendrier et un mécanisme permettant de mener à terme la réforme constitutionnelle en ce qui concerne les autochtones? Je ne réclame pas de vagues généralités de la part du premier ministre, mais des engagements bien concrets en ce qui a trait à la mise en oeuvre immédiate du calendrier et du mécanisme voulus.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai bien l'intention de faire aboutir la réforme constitutionnelle en ce qui a trait aux autochtones qui ont été laissés pour compte pendant tant d'années que notre pays devrait en avoir honte, et on a fait dès aujourd'hui un premier pas en ce sens, avec le dépôt du rapport sur l'accord du lac Meech. Cet accord nous donnera la possibilité d'obtenir à nouveau l'adhésion du Québec à la constitution et il permettra, dans une large mesure, au Canada de traiter équitablement les autochtones, comme il aurait dû le faire jusqu'à maintenant. J'ai précisé très clairement que j'entendais, ainsi que mon gouvernement, faire en sorte que les autochtones soient traités de façon équitable.

Or, nous avons hérité d'une situation qui nous a presque empêchés d'atteindre notre objectif. Le Parlement est maintenant en train de redresser cette injustice. Étant donné la façon vraiment remarquable dont le Québec traite ses autochtones depuis de nombreuses décennies, je suis persuadé que grâce à sa présence à la table constitutionnelle à titre de membre à part entière, il sera beaucoup plus facile de rendre justice aux autochtones.

LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS AUTOCHTONES

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, permettez-moi de poser une autre question bien précise. Le premier ministre sait pertinemment qu'on sabre dans les